

# Territoires et Cinéma

►► Mai-Juin 2017 ◀◀

Le film sans la salle comme un poisson hors de l'eau ?

Le Festival de Cannes vient de s'achever, mais il n'est pas trop tard pour s'interroger sur le mini séisme qui l'a précédé lorsque l'on a appris que deux œuvres sélectionnées n'avaient peut-être pas droit de participer au Festival du film, puisqu'elles n'étaient pas destinées à sortir en salle. Et tout cela dans une actualité où une nouvelle fois la réforme de la chronologie des médias restait enlisée malgré une dernière tentative couronnée d'échec fin avril.

Du coup le débat sur la présence des films non destinés à une salle s'est focalisé sur le fait de savoir pourquoi on refuserait de considérer qu'un film peut être indifféremment vu en salle, sur une télé, sur un ordinateur, sur un téléphone portable, etc...

Un autre débat s'est instauré autour du fait que Netflix ne participait pas aux règles de financement prévues par la loi, il ne pouvait donc pas prétendre à entrer dans le circuit légal de production et de diffusion de films en France. Mais curieusement, peu ou pas de questions ont été posées sur le rôle de la salle de cinéma et sur le caractère spécifique d'une projection dans ce cadre.

Pourtant c'est pour nous l'essentiel.

De même qu'un tableau présenté dans un musée n'est pas comparable à une excellente reproduction publiée dans un livre d'art, de même qu'une symphonie orchestrée devant un public n'est pas une œuvre retransmise à la télévision, ou présentée sur un disque, de même qu'une manifestation sportive vécue n'est pas de nature identique à celle retransmise, il faut considérer qu'un film vu en salle est une expérience unique que ne saurait remplacer tout autre média. C'est toujours la position que nous avons défendue depuis la fondation de ce qui était alors « Villes et Cinémas ».

CANNES 2017 : PALMARES



### SELECTION OFFICIELLE :

**Palme d'or** : The Square de Ruben Östlund (*photo ci-contre*)

**Prix du 70ème anniversaire** : Nicole Kidman

**Grand prix** : 120 battements par minute de Robin Campillo

**Prix de la mise en scène** : Sofia Coppola pour Les proies

**Prix du scénario** : Mise à mort du cerf sacré de Yórgos Lánthimos

**Prix d'interprétation féminine** : Diane Kruger « In the fade de Fatih Akin »

**Prix du jury** : Nelyubov (Faute d'Amour) de Kornél Zvyagintsev

**Prix d'interprétation masculine** : Joaquin Phoenix « You Were Never Really Here » de Lynne Ramsay

**Caméra d'or** : Jeune Femme de Léonor Serraille

**Palme d'or du court métrage** : Xiao Cheng Er Yue (Une nuit douce) de Qiu Yang

**Mention spécial du court-métrage** : Le Plafond de Teppo Airaksinen

### UN CERTAIN REGARD :

**Prix un certain regard** : Lerd (Un Homme Integre - A Man Of Integrity) de Mohammad Rasoulof

**Prix d'interprétation féminine** : Jasmine Trinca pour son rôle dans Fortunata de Sergio Castellitto

**Prix de la poésie au cinéma** : Barbara de Mathieu Amalric

**Prix de la mise en scène** : Taylor Sheridan pour Wind River

**Prix du Jury** : Las Hijas De Abril (April's Daughter) de Michel Franco

### QUINZAINE DES REALISATEURS :

Un Beau Soleil Intérieur de Claire Denis (*photo ci-dessus*) ; **Prix SACD** : L'Amant D'un Jour de Philippe Garrel

**ART CINÉMA AWARD** : The Rider de Chloé Zhao

**Label Europa Cinéma** : A Ciambra de Jonas Carpigiani

# ★★ LA ROCHELLE 2017 ★★

## NOS RENCONTRES

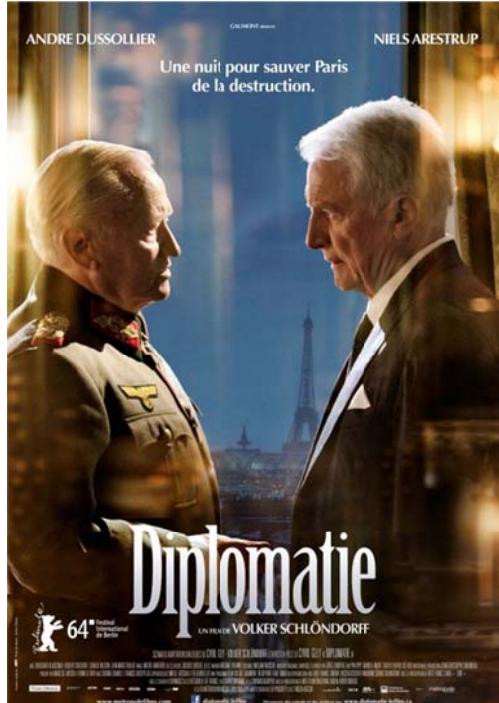
Un grand merci à l'équipe du Festival international du Film, grâce à eux nous avons pu organiser notre rencontre 2017 qui doit être l'occasion de poursuivre notre action « CINEMA ET EGALITE DES TERRITOIRES » destinée, comme vous le savez, à permettre l'accès à des séances de cinéma à ceux qui sont éloignés d'une salle. Rappelons qu'il y a trente-huit Départements en France dans chacun desquels moins de douze communes sont équipées d'une salle de cinéma.

Nous souhaitons à Le Rochelle faciliter des échanges entre ceux qui organisent déjà des séances, et ceux qui souhaitent permettre d'accueillir ou programmer des projections.

### PROGRAMME

samedi 01er juillet de 14h00 à 17h30

cinémas DRAGONS 8 Cours des Dames 17000 La Rochelle



• 14 h : La séance débutera par la projection, dans le cadre du Festival, du film «DIPLOMATIE», en présence du réalisateur Volker Schlöndorff. Ce film est notamment interprété par André Dussollier et Niels Arestrup, et retrace les rencontres entre le Général allemand Von Choltitz et le consul de Suède Nordling, rencontres qui ont permis d'empêcher la destruction de Paris par les nazis.

- 16 h : La projection sera suivie d'une réunion d'information  
**« COMMENT ORGANISER DES SEANCES DE CINEMA DANS VOTRE COMMUNE »**

au cours de laquelle seront présentées :  
la réglementation des projections et leur réalisation technique,  
une liste d'une centaine de films à titre d'exemple (plus de 2000 sont disponibles).

**Si vous êtes intéressés, inscription auprès de :**

**Territoires et Cinéma 63 rue Daguerre 75014 Paris**

**Tel : 01 43 20 29 29 - Fax : 01 43 20 52 55**

**Mèl : [villes.et.cinemas@wanadoo.fr](mailto:villes.et.cinemas@wanadoo.fr)**

Pour permettre la réservation des places, merci nous faire savoir si vous serez accompagné.

### LA PROGRAMMATION 2017 DU FESTIVAL

- Soirée d'ouverture vendredi 30 juin à 20h
- Soirée de clôture dimanche 9 juillet à 20h et 22h15
- Chaque film sera présenté 3 fois (à l'exception des avant-premières) en version originale sous-titrée français, entre le 30 juin et le 9 juillet.

ANDRÉI TARKOVSKI (1932-1986) : l'intégrale

ALFRED HITCHCOCK (1899-1980) EN 33 FILMS : tous ses films muets, tous ses films anglais, une dizaine de ses chefs d'œuvres américains.

MICHAEL CACOYANNIS (1922-2011)

LAURENT CANTET : l'intégrale de ses courts et longs métrages

RUBÉN MENDOZA : l'intégrale de ses longs métrages

VOLKER SCHLÖNDORFF EN 11 FILMS

KATSUYA TOMITA : l'intégrale de ses longs métrages

ANDREI UJICA : la trilogie

LE CINÉMA ISRAÉLIEN AUJOURD'HUI EN 16 FILMS

D'HIER À AUJOURD'HUI : 12 longs métrages et RETOUR DE FLAMME : 10 films muets de Laurel et Hardy accompagnés au piano par Serge Bromberg ainsi que UNE JOURNÉE AVEC GABIN

ICI ET AILLEURS

MUSIQUE ET CINÉMA

FILMS POUR LES ENFANTS

**FESTIVAL INTERNATIONAL  
DU FILM DE LA ROCHELLE**  
-45e- -30 JUIN - 9 JUILLET - 2017-



## ★★ ON NOUS COMMUNIQUE ★★

Communiqué de presse du CNC : « Le Réforme de l'art et essai : un nouvel élan »



« En France aujourd'hui, avec 1200 salles, un cinéma sur deux est classé "art et essai". C'est une grande force pour le cinéma français. Une exception en Europe.» déclare Frédérique Bredin, Présidente du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC). « Ces salles jouent un rôle essentiel dans la découverte des films dans leur diversité. Elles permettent de revoir les grandes œuvres du patrimoine, et de transmettre l'amour du cinéma aux plus jeunes. » souligne Frédérique Bredin. Créé en 1962, l'aide aux salles "art et essai" est l'un des soutiens historiques du CNC en faveur des cinémas qui, dans les petites villes, les villes moyennes, agglomérations ou dans les zones rurales, prennent le risque de pro-grammer des films d'auteurs, des films fragiles ou peu diffusés, et d'organiser des animations autour de ces œuvres. « 55 ans après sa création, il était important de donner un nouvel élan à l'"Art et essai". Cette réforme va simplifier, moderniser, et renforcer considérablement le soutien à ces salles.» explique Frédérique Bredin.

Suite au rapport « Raude », la réforme de l'"art et essai" adoptée le 6 avril en Conseil d'Administration du CNC, a été conçue en concertation avec les exploitants concernés et les organisations professionnelles (FNCF, AFCAE, SCARE). Elle vise à : Renforcer les critères d'accès au classement afin d'inciter les exploitants à diffuser, accompagner, éditorialiser davantage des films recommandés « art et essai » ;

Mieux soutenir les exploitants en valorisant financièrement les labels « Jeune Public », « Patrimoine et répertoire », « Recherche et découverte » qui distinguent leur programmation spécifique, et aider ceux qui s'engagent envers le court métrage et les films de découverte ; Simplifier la procédure de classement des salles en l'attribuant désormais pour deux ans et non plus pour une seule année ; Donner plus de visibilité de programmation aux exploitants par la recommandation des films « art et essai » avant même leurs sorties (et non après, comme c'est le cas aujourd'hui) ;

Renforcer le soutien aux cinémas de petite taille (de un à trois écrans) qui assurent la présence de ces salles « art et essai » sur tout le territoire. Ces réformes sont accompagnées d'un très important effort financier du CNC. Aujourd'hui, le classement "art et essai" est doté de 15 M€ par an. Grâce à cette réforme, il va augmenter de 1,5 M€ par an (+ 10%), dont 1 M € dès 2017. La réforme du classement « Art et Essai » ajoute une pierre fondamentale à l'édifice que le CNC est en train de construire par le financement, dans le cadre des conventions CNC-Etat-Régions, d'animateurs culturels dans les salles classées "art et essai". Grâce à toutes ces mesures, de nouvelles générations de cinéphiles vont être formées, passionnés de films et amoureux des salles. »



Les organisateurs des premières « Rencontres des circuits de cinéma itinérant en région Grand Est » nous ont communiqué le texte ci-dessous. Merci à eux, et que chacun d'entre vous n'hésite pas, En Bref relaiera bien volontiers vos initiatives et manifestations.



« Aux mois de mars et avril derniers se sont déroulées les premières « Rencontres des circuits de cinéma itinérant en région Grand Est ». Compte-rendu de ces trois temps d'échanges...

En vue de dynamiser l'activité des circuits de cinéma itinérant de la grande région, l'association CRAVLOR – Cinélique, organe de diffusion cinématographique de la Ligue de l'enseignement à Metz, s'est vue confier par la Direction régionale des affaires culturelles l'organisation

des premières « Rencontres des circuits de cinéma itinérant en région Grand Est ».

Ces entrevues ont eu lieu sous la forme de trois tables rondes d'une demi-journée, dans des équipements culturels ruraux emblématiques des circuits du Grand Est. La première s'est déroulée le 18 mars 2017 à La Bouilloire de Marckolsheim (Bas-Rhin), la seconde le 25 mars à la salle René Bertin de Ville s/Yron (Meurthe-et-Moselle) et la dernière le 1er avril à La Filature de Bazancourt (Marne).

Leur objectif a été de réunir les différents acteurs du cinéma itinérant - collectivités territoriales, associations, élus – afin de dresser un état des lieux de l'activité des circuits en région Grand Est, d'échanger sur les problématiques actuelles du secteur et de partager un moment convivial.

Le bilan global a permis d'affirmer que, pour l'année 2015, plus de 1000 séances réalisées par les circuits de cinéma itinérants du Grand Est ont accueilli environ 112 000 spectateurs sur quelques 150 points de projection.

Ont notamment été discutés : la particularité du cinéma itinérant dans les communes rurales et plus largement dans l'industrie cinématographique, le rôle des différents acteurs du secteur et l'avenir de ce type d'exploitation à l'heure des nouvelles politiques culturelles territoriales.»

La tenue de ces trois événements n'aurait pas été possible sans la collaboration des circuits de cinéma itinérant et des réseaux de salles fixes que sont : Amitié plus et la Coopérative régionale de cinéma culturel pour le Bas-Rhin et le Haut-Rhin; Ciné Ligue Champagne-Ardenne et la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Moselle. »

# ★★ DES NOUVELLES DU CINÉMA ★★

## Droit d'auteur en Europe...

Nouvelle mobilisation du secteur audiovisuel et des ministres français et italiens qui intervient alors que la Commission européenne dresse un bilan à mi-parcours de ses propositions sur le numérique et que le parlement est en cours d'examen de deux textes importants pour notre secteur. Les ministres de la culture français et italien devrait élaborer une déclaration conjointe sur le droit d'auteur en Europe. Dans le cadre de la réforme du droit d'auteur engagée par la Commission européenne, ils ont réaffirmé "le rôle capital du droit d'auteur dans le soutien de la créativité, de la promotion de la diversité culturelle et de l'innovation". La France et l'Italie souhaitent également "qu'une attention particulière soit portée aux règles qui pourraient être appliquées aux nouveaux acteurs numériques tels que les plateformes de partage de vidéos, dans le cadre de la révision de la directive "Services de médias audiovisuels". Tous les éditeurs de services de médias audiovisuels à la demande devront également être impliqués dans le financement et la promotion des œuvres audiovisuelles européennes."

## Un complexe à Ancenis...

Ancenis (40 de kilomètres de Nantes 7 500 habitants) aura droit à son complexe cinématographique : 3 salles et 557 fauteuils.

## La production cinématographique française en 2016

Depuis 1952, la production de films cinématographiques atteint son deuxième niveau le plus élevé. Elle demeure avec 283 films agréés à un niveau très élevé, même si le nombre de films d'initiative française recule de 5,6 % à 221 films. Les premiers et deuxièmes films représentent 51,6% des films d'initiative française en 2016. Fait remarquable la production 2016 est marquée par l'augmentation des films du milieu de 4 M€ à 7 M€. 40 films d'initiative française ont un devis supérieur ou égal à 7 M€ (11 de moins qu'en 2015), 43 ont un devis compris entre 4 M€ et 7 M€ (10 de plus qu'en 2015), 71 ont un devis compris entre 1 M€ et 4 M€ (15 de moins qu'en 2015) et 67 ont un devis inférieur à 1 M€ (3 de plus qu'en 2015).

## Et la production de films

d'animation française en 2016  
Avec 388 heures produites en 2016, l'animation française enregistre sa deuxième performance historique (395 heures en 2006) selon le bilan du CNC. Les dépenses effectuées sur le territoire national ont augmenté de 43% dépassant pour la première fois la barre des 200 M€ en 2016 grâce aux effets combinés de la réforme du Fonds de soutien et de la revalorisation du crédit d'impôt, entrés en vigueur au 1er janvier 2016. Plus de 80% des dépenses de fabrication sont désormais localisées sur le territoire français. Dans un contexte de dynamisme croissant à l'exportation, le moral des producteurs et les distributeurs est bien orienté....

## ...mais pas d'agrandissement pour le CGR de Lanester.

CGR devra retenter sa chance à Lanester situé à l'est de Lorient. Le circuit souhaitait ajouter deux salles et 348 places à ses 11 écrans et 1 840 sièges déjà existants.



## Nouveau Conseil d'Administration à l'AFC et l'AFSI

Suite à son assemblée générale ordinaire du 11 mars le conseil d'administration de l'AFC Association Française des directeurs de la photographie Cinématographique a procédé au renouvellement de la présidence de l'association et de son bureau. Richard Andry, Laurent Chalet et Vincent Mathias partagent la nouvelle coprésidence de l'AFC pour l'année 2017. Quant à l'Association française du son à l'image, le CA a élu son nouveau bureau pour l'année 2017. François de Morant en est de nouveau le président.



## Des récompenses dans le secteur de l'animation

César du Meilleur long métrage d'animation : Ma vie de Courgette (Blue Spirit Productions) de Claude Barras, également récompensée aux Cartoon Movie Tributes. Le César du Meilleur court métrage d'animation : Celui qui a deux âmes de Fabrice Luang-Vija (Fargo). Au dernier Festival du court métrage de Clermont Ferrand le Prix du Meilleur film d'animation francophone : Totems de Paul Jadoul.



## FilmFrance publie sa "Géographie des tournages de longs métrages en France 2016".

Selon FilmFrance l'étude « Géographie des tournages de longs métrages en France 2016 », constate un taux de délocalisation des tournages de films français au plus bas depuis 1998. Dans le même temps, la part des tournages étrangers bénéficiant du Crédit d'impôt international augmente significativement". En effet la relocalisation des tournages est massive et les délocalisations n'ont jamais été aussi faibles. Sur un total de 6291 jours de tournage recensés sur l'année, soit une légère baisse par rapport à l'année 2015 (6565 jours), on dénombre ainsi 5238 jours effectués sur le territoire français contre 1053 à l'étranger. "Le crédit d'impôt domestique convainc indéniablement de plus en plus de productions françaises de réaliser leurs tournages en France", constate Valérie Lépine-Karnik, déléguée générale de Film France.



## Le Fonds image de la francophonie soutient six films d'Afrique et de l'Océan indien

La commission cinéma du fonds d'aide de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) se réunit désormais deux fois par an sous la présidence du cinéaste Rithy Panh. Elle a choisi d'aider six projets issus du Maghreb, d'Afrique subsaharienne et de l'Océan indien, pour un montant total de 240.000€. Le Fonds image de la francophonie, géré par l'OIF dispose d'un montant annuel d'un million d'euros répartis à parts égales entre cinéma et production audiovisuelle et permet de financer environ quarante projets par an. Ce dispositif d'appui à la production est complété par des interventions de l'OIF en faveur de la promotion et des ventes internationales des films et programmes audiovisuels des pays francophones du Sud.